Définition de la violence

Il faut se demander « qu'appelle-t-on la violence ? ». Est-ce qu'il n'y a qu'un seul type de violence, ou plusieurs ? S'il y a plusieurs sortes de violence, comment les classer pour en faire une typologie ?

Quand on cherche des exemples de violences, on en trouve beaucoup d'exemples très différents : meurtre, torture, agressions, massacres, guerres, oppression, criminalité, terrorisme, etc.

Il faut donc mettre de l'ordre dans cette multiplicité, essayer de **trouver une définition unitaire de la violence**, qui s'appliquerait à tous les cas. On va voir que c'est très difficile.

On trouve plusieurs définitions dans les dictionnaires :

- Le fait d'agir sur quelqu'un ou de le faire agir contre sa volonté en employant la force ou l'intimidation.

On voit que cette définition correspond à la plupart des cas où **la violence consiste à faire du mal aux autres en employant la force**, comme dans le cas du vol, de l'agression physique, du viol, de l'assassinat. Dans tous ces cas, on agit sur quelqu'un par la force, et on va contre sa volonté. Aller contre la volonté de quelqu'un, le forcer, c'est ce qu'on appelle la contrainte. **L'idée de violence va avec celle de contrainte**.

Si quelqu'un veut me donner une chose et qu'il me la donne, il n'est pas contraint de le faire, donc il n'y a pas de violence. Par contre, si je braque avec une arme à feu un commerçant pour le contraindre à me donner la caisse, il y a contrainte, donc violence. **La contrainte, c'est la négation de la liberté. Donc, on voit que la violence s'oppose à la liberté de celui qui la subit**.

Cette définition ajoute « faire agir » et « intimidation », car la violence, cela peut aussi consister dans **une menace d'utiliser la force**, par exemple si je menace quelqu'un avec une arme à feu et que je lui demande de faire quelque chose que lui ne veut pas faire.

Ici, **la violence qualifie un certain type d'actes, qu'on appellera « violents ».**

- L'acte par lequel s'exerce la violence.

Ca c'est le sens nominal. **Non plus « la » violence comme qualité d'un acte, dont on dit qu'il est violent, mais un acte en tant que tel**. Par exemple, l'assassinat, c'est « une » violence. On peut parler en ce sens « des » violences. Les violences, cela désigne les actes qui exercent une violence. Par exemple, « les violences conjugales », cela désigne les actes violents dans le cadre du couple.

- Une disposition naturelle à l'expression brutale des sentiments.

Ici, la violence ne désigne plus ce par quoi on qualifie certains actes, ne désigne plus des actes, mais désigne **un trait de caractère**. Ici, c'est **être quelqu'un de violent, avoir un caractère violent**. Cela désigne celui qui est colérique par exemple, qui ne maîtrise pas ses sentiments et qui les l'exprime de manière brutale, par exemple qui exprime sa colère en hurlant sur tout le monde et en cassant tout.

Cette définition nous montre qu'**il n'y a pas que des actes qui peuvent être violents, les sentiments peuvent eux aussi être dits violents, et les sentiments ne sont pas des actes, on les subit**.

Cette définition introduit le concept de « brutalité », qui est très proche de celui de violence. Ce sont presque des synonymes. **La brutalité, c'est justement le fait d'avoir un caractère violent**. C'est une manière d'être qui consiste à manquer de modération, de mesure. On y trouve **l'idée de brute, qui renvoie à l'idée d'animalité, de ce qui n'a pas encore été éduqué**. Le but de l'éducation, c'est précisément de donner une mesure, d'apprendre à contenir la violence.

- La force irrésistible d'une chose.

Cette définition est intéressante car **elle introduit le concept de « force », qui lui aussi est très proche de violence. Il n'y a pas de violence sans force**. On ne peut pas parler de violence sans parler de force, ce sont des concepts qui vont ensemble. Mais **le concept de force n'implique pas forcément celui de violence.** On peut parler de la force d'une idée, ou d'un raisonnement, sans que l'idée ou le raisonnement en question soient violents. On peut dire de quelqu'un qu'il est « fort en maths » sans qu'il y ait là la moindre violence.

Cette définition a aussi cela d'intéressant qu'elle dit que **la violence peut qualifier la force d'une « chose », et pas seulement d'une personne**. Quand on évoque la violence d'un acte ou d'un sentiment, on pense que la violence est un phénomène humain. En réalité, la violence est bien plus large que cela, **l'homme n'a pas le monopole de la violence**. **La nature est foncièrement violente**. Le règne animal est un règne violent où les prédateurs chassent les proies pour les dévorer. Mais même en dehors du vivant, on peut parler de la violence des éléments déchainés, par exemple de la violence d'une tempête, d'un tremblement de terre, d'un ouragan, d'une éruption volcanique, ou de l'explosion d'une météorite s'écrasant sur la terre.

La violence peut tout autant être naturelle que culturelle.

- Le caractère brutal d'une action.

On retrouve le rapport à la brutalité, je n'y reviens pas.

On voit à partir de ces définitions que la violence, cela peut désigner **une catégorie d'actes**, qu'on appelle des violences. On dira en ce sens : commettre des violences.

Mais plus généralement, la violence désigne **une manière d'être** qui qualifie aussi bien des actions que des sentiments ou des éléments naturels.

On peut aussi pour éclairer ce terme se tourner vers son **étymologie**. **Violence se dit en latin *violentia* qui vient du mot latin *vis***. Ce terme signifie à la fois **la force, la vigueur, la puissance**, la violence. On y trouve aussi l'idée de quantité, d'abondance, de trop, d'excès, idée qu'on trouvait dans l'idée de brutalité.

Comment différencier la violence et la force ? La force c'est « **l'énergie qui se libère au cours de mouvements physiques ou sociaux** ». Donner un coup de poing, c'est libérer l'énergie des muscles du bras. On rajoute « sociaux » pour renvoyer à l'énergie qui se libère dans la violence collective. Mais **la force peut être exercée ou non, donc elle peut produire ou non la violence**. Si un boxeur donne un coup de poing, c'est la force de son bras qui s'extériorise, qui est exercée. Mais s'il ne tape pas, son bras n'est pas moins fort pour autant. Cependant, il n'y a pas de violence s'il ne tape pas. Donc, **la force n'est pas violente si elle n'est pas exercée. La violence, c'est donc la force à l'œuvre, c'est la force en action, c'est l'exercice de la force, c'est l'emploi de la force**.

Pour définir la violence il faut aussi faire intervenir **la notion de dommage, de dégât, qui est l'effet produit par l'emploi de la force**. **La définition de dégât, c'est « un dommage résultant d'une cause violente »**. Mais à vrai dire, **il n'y a pas de violence sans dégât, sans**

dommage. Si l'action de la force ne cause aucun dommage, eh bien cela veut dire qu'elle n'était pas violente. Si je donne un gros coup de poing dans le nez de quelqu'un, et que je lui casse le nez, il y a un dommage physique, donc c'était que le coup était violent. Par contre, si je donne un tout petit coup sur l'épaule, et que la personne ne le sent même pas, et donc qu'il n'y a aucun dommage, alors cela n'a pas de sens de dire que c'est une violence. C'est la même chose pour la violence naturelle. Si le vent est suffisamment fort pour détruire ma maison, il y a un dégât, et donc le vent est violent, c'est une tempête. Par contre, si le vent souffle mais que ma maison n'a rien, que les arbres autour ne sont pas arrachés, alors il n'y a eu aucun dégât, donc le vent n'était pas violent, ce n'était pas une tempête.

Donc **si tout dégât ou dommage suppose une violence comme sa cause, toute violence suppose un dommage comme son effet. Il n'y a pas l'un sans l'autre**.

Si **la violence cause nécessairement un dommage**, cela veut dire que **la violence est destructrice**.

On peut décomposer le mot « violence » comme viol-ence. « ence », c'est un suffixe qui désigne une qualité. En français, il y a l'existence, qui qualifie ce qui existe. De la même manière la viol-ence, c'est la qualité de ce qui viole, c'est ce qui qualifie ce qui viole.

Un viol est une violence, mais qu'est-ce qu'un viol ? Au sens strict, cela désigne un rapport sexuel non-consenti. Donc on retrouve l'idée de forcer, de contrainte. Un viol est une violence.

Mais **le verbe « violer »** a aussi un sens plus large. On peut violer la loi, violer une sépulture. En ce sens, **violer, c'est porter atteinte à quelque chose**, ce n'est pas forcément commettre un viol au sens sexuel du terme. Mais c'est bien cette idée qu'on retrouve dans l'idée de violence. **La violence cause un dommage, donc elle porte atteinte**.

En ce sens, on parle aussi de « violation ». Violer, ce n'est pas forcément commettre un viol, mais c'est toujours **commettre une violation**, qui a un sens plus large. Entrer dans un domicile dont on n'est pas le propriétaire, contre l'avis du propriétaire, c'est une violation de domicile. Ouvrir une tombe, c'est une violation de sépulture. **La violation, c'est le fait de porter atteinte à quelque chose, causer un dommage. C'est une idée qui est essentielle au concept de violence**.

La violence, c'est l'emploi de la force qui cause un dommage. La violence, c'est « le fait de porter atteinte à l'intégrité de quelqu'un ou de quelque chose par le moyen de la force ».

L'intégrité, c'est le fait d'être intact, d'être entier, donc d'être sans dommage. Intégrité, c'est sans aucun dommage. On parle couramment de l'intégrité d'une personne. **Causer un dommage à quelqu'un, c'est porter atteinte à l'intégrité de la personne humaine, qui peut être son intégrité physique, si on s'en prend à son corps, mais aussi son intégrité psychique, si on provoque en lui une souffrance psychique**.